

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 30 novembre 2022

DEL_20221130_13

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29

25

27

L'an deux mille vingt-deux, le trente novembre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

Legs

Etaient présents :

Claude AUFORT, Dominique MAHE-VINCE, Jean-Louis LELIEVRE, Gilles BRIAND, Laurence FREMINET, Hervé MORICE, Emilie CORDIER, Denis ROULAND, Myriam LEROUX, Sébastien WAIRY, Stanislas FONLUPT, Stéphanie BURNEL, Eric MEIGNEN, Cécile OLIVIER, Benoît PICHARD, Laurence DUPONT, Yannick BEAUVAIS, Jessica NICOLAS, Jean-Pierre LE CROM, Thierno DIALLO, Elodie LEBOT, Magali MACE, David PELON, Aurélie LE GUNEHEC, Alain DESMARS

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Didier NOUZILLEAU a donné un pouvoir à David PELON,
- Michel CONANEC a donné un pouvoir à Aurélie LE GUNEHEC.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

1er décembre 2022

Et que la convocation avait été faite le

23 novembre 2022

Absentes : Cécile NICOLAS et Françoise HAFFRAY

M. Hervé MORICE a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le musée des oiseaux est un lieu connu de tous les trignacais. Il se situe dans une des deux maisons des anciens ingénieurs des Forges de Trignac. Cette collection d'oiseaux fut naturalisée par monsieur Jo Patron, grande figure de la Commune de Trignac.

Jo Patron avait pour souhait de faire connaître la richesse de la faune aviaire de la Brière et de l'estuaire de la Loire auprès des habitants à travers la conservation de ces spécimens. C'est ainsi que depuis de nombreuses années, grâce à l'association « les amis du musée des oiseaux », de nombreux élèves de Trignac et de publics curieux ont pu découvrir cette collection Naturalia située à Trignac.

Jo Patron a fait don de cette collection par courrier en février 1991. Cette donation n'a jamais été entérinée par le Conseil Municipal de la Ville de Trignac.

Aujourd'hui, la Ville collabore étroitement avec le parc de Brière pour sauver cette collection extraordinaire et la faire entrer dans un projet permettant la mise en valeur de ce patrimoine inestimable, mais aussi de ce savoir-faire amateur de grande qualité, témoin d'une certaine histoire culturelle de notre région.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter cette donation pour permettre à la Ville de prendre en charge avec des acteurs tels que l'association des amis du musée des oiseaux, le PNRB, Saint-Nazaire-Tourisme et de nombreuses autres institutions à venir, la sauvegarde de ce patrimoine collectif, et de lui préparer un avenir certain au cœur de notre politique culturelle populaire dans le respect de l'héritage et de la volonté de Jo Patron.

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le 08/12/2022

SLO

ID : 044-214402109-20221130-DEL_20221130_13-DE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Article 1 : d'accepter la donation de M. Joseph PATRON

Article 2 : Autoriser le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Voix pour	27
Voix contre	0
Abstentions	0



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le 08/12/2022

ID : 044-214402109-20221130-DEL_20221130_13-DE

SLOW